



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT D'AFRISTAT

Le poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT sera vacant à compter du 1^{er} juillet 2008. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT invite les personnes intéressées à faire acte de candidature.

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) est une organisation internationale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan par les Ministres de l'Economie et des Finances des pays africains membres de la Zone Franc. Sa principale mission est d'apporter l'assistance technique aux Etats d'Afrique subsaharienne dans le domaine du renforcement des capacités statistiques en vue de leur permettre de se doter d'outils pertinents de mise en œuvre, de suivi et évaluation des politiques, programmes et projets de développement. Il a son siège à Bamako (Mali) et a commencé ses activités en janvier 1996.

Le Directeur Général Adjoint assiste le Directeur Général dans la gestion d'AFRISTAT, l'exécution des projets et missions qui lui sont confiés, la préparation et le suivi de l'exécution des décisions soumises à l'approbation du Conseil des Ministres et du Comité de direction. Il est nommé par le Conseil des Ministres, sur proposition du Comité de direction.

La durée du mandat est de quatre ans, renouvelable une fois. Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT appartient à la catégorie " Hors Cadres " du statut du personnel. La rémunération de base annuelle est de l'ordre de trente (30) millions de francs CFA, hors indemnités de logement, d'expatriation, de transport, allocation et indemnité pour frais de scolarité pour enfants mineurs, et frais de transport pour les congés tous les deux ans pour toute la famille.

Date de prise de service

Le mandat du Directeur Général Adjoint nommé commencera le **1^{er} juillet 2008**.

Conditions requises pour être candidat(e)

- Etre ressortissant(e) de l'un des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.
- Etre âgé(e) de 35 ans au moins.
- Justifier d'une compétence technique et avoir assumé des responsabilités dans les domaines statistiques ou économiques.
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Etre en règle vis-à-vis des lois sur le recrutement dans l'armée nationale.
- Remplir les conditions d'aptitude physique pour le poste.

Composition du dossier de candidature

(Extrait du statut du personnel de la Direction générale d'AFRISTAT, article 18)

- une demande pour l'emploi à pourvoir ;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- un curriculum vitae certifié par une déclaration sur l'honneur ;
- les copies certifiées conformes des titres, diplômes ou attestations de qualifications ;
- une copie certifiée conforme des pièces du dossier familial notamment acte de mariage ; actes de naissance des enfants à charge ;
- un certificat médical attestant qu'il remplit les conditions d'aptitude physique ;
- une pièce attestant de la régularité de sa situation au regard du service national ou de l'armée dans son pays d'origine.

Toute copie ou photocopie d'une pièce exigée doit être certifiée conforme par l'autorité compétente.
Toute falsification ou surcharge de documents de candidature constitue un motif de rejet de dossier.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à Monsieur le Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT et parvenir au plus tard le **15 février 2008**, à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
BP E 1600 BAMAKO
Mali

Il est conseillé de faire parvenir l'original du dossier par voie postale et une copie par voie électronique à l'attention du Directeur Général d'AFRISTAT à l'adresse suivante : afristat@afristat.org